**Cours n° 2 : Bref aperçu historique de la linguistique**

1. La grammaire traditionnelle
2. La philologie
3. La philologie comparative (grammaire comparée)
4. La linguistique historique (diachronique)

**Objectifs :**

* Initier les étudiants aux différentes périodes qui ont connu des travaux sur la langue et la linguistique ;
* Leur permettre à la base de ces connaissances de différencier la linguistique moderne des autres disciplines telles la grammaire, la philologie, etc.

On s’accorde généralement à reconnaitre que le statut de la linguistique comme étude scientifique du langage est assurée par la publication en 1916 du *Cous de linguistique générale* de Ferdinand De Saussure. Ce qu’il faut savoir ce qu’il y a un avant et un après Saussure.

1. **La grammaire traditionnelle**

Né au Vème siècle avant Jésus-Christ, c’est la première discipline qui s’est occupée de l’étude du langage. Inaugurée par les Grecs, continuée principalement par les Français, c’est une étude qui vise à fixer, à donner, à imposer les règles d’usage, dicter les formes correctes et incorrectes par rapport à une certaine norme définie. C’est pourquoi elle est une **discipline normative, prescriptive** et éloignée de la pure observation. Elle soutient la pureté de la langue et sanctionne tous les écarts par rapport à la norme (règle préétablie). On peut résumer les caractéristiques de la grammaire traditionnelle dans les points suivants :

- elle fixe les règles d’utilisation de la langue auxquelles il faut se conformer (le bon usage, la belle écriture) ;

- elle s’intéresse, privilégie et fait l’éloge des grands écrivains ;

- elle se focalise sur l’écrit ;

- elle subjugue la langue, le modèle ou la norme à suivre, celle d’une classe sociale dominante (la bourgeoisie) ;

- elle porte des jugements de valeurs esthétiques et moraux ;

- elle distingue entre les langues « prestigieuses », « académiques » et les langues « populaires », langues de la communication de tous les jours.

Exemple sur la « norme » ou l’attitude grammairienne :

- L’arabe classique définit la norme en référence à l’état de la langue arabe à un certain âge (dans les livres de grammaire arabe du 3ème au 4ème siècle de l’hégire et dictionnaires du 5ème et 6ème siècle) et de certains poètes et écrivains de renom et langue du Coran. A l’école, on enseigne cette norme et on exclut tous les autres usages : arabe dialectal algérien par exemple (voir le débat suscité par Benghebrit, l’ancienne ministre de l’éducation quand elle a proposé d’enseigner aux élèves du primaire en arabe dialectal algérien).

- A l’académie française, on remarque une attitude de rejet contre la suppression du temps l’imparfait du subjonctif et la réticence affichée contre l’utilisation de certains mots d’origine anglaise (anglicisme) comme week-end, shoping, etc. c’est une attitude qui défend la pureté de la langue en se basant sur une norme définie.

1. **La philologie**

C’est une autre discipline distinguée de la grammaire qui s’occupe de la langue notamment ancienne. Née à Alexandrie au IIIème siècle avant Jésus-Christ et avait pour but l’étude des textes anciens, notamment littéraires et religieux, ce qui l’amène à aborder le langage. C’est dire que la langue est étudiée pour atteindre un autre objectif : celui de lire, d’interpréter un texte. La philologie tâche avant tout d’interpréter, commenter les textes, s’occuper de l’histoire littéraire, culturelle et institutionnelle. On peut la considérer en conséquence comme une sorte de critique. Lorsqu’elle aborde les problèmes du langage, c’est surtout pour comparer des textes de différentes époques, déterminer la langue particulière à chaque auteur, déchiffrer des inscriptions rédigées dans une langue archaïque.

La critique philologique s’attache donc exclusivement à la langue écrite et oublie la langue dans sa manifestation authentique (l’oral). L’étude de la langue n’est pas une fin en soi mais un moyen pour atteindre d’autres objectifs.

 **3. La philologie comparative (grammaire comparée)**

Née à la fin du XVIIIème lorsqu’on a découvert qu’on peut comparer les langues entre elles. En effet, en 1816, dans son ouvrage « *système de la conjugaison du sanscrit* », Frantz Bopp étudie les rapports entre le sanscrit, le grec, le latin, etc. l’auteur a cherché à remonter à l’origine des langues en expliquant les relations de similitudes, de parenté entre le sanscrit et les autres langues d’Europe et d’Asie. Il en conclut que toutes les langues appartiennent à la même famille (hypothèse de la mono-genèse/langue-mère). A partir de là, les relations entre les langues deviennent l’objet d’une discipline comparée. Une comparaison systématique des langues s’ensuit dans une perspective évolutive (diachronique) où l’on tente d’expliquer une langue par une autre. Cette comparaison a donné lieu au classement des langues en famille et sous-famille.

Exemple de l’analyse comparée : dans « brother » et « bruder » il y a ressemblance sur le plan de la forme et de la prononciation et on pose comme hypothèse que ces deux mots avaient à l’origine une forme unique qui a évolué différemment en anglais et en allemand.

  **4. La linguistique historique /diachronique**

C’est l’autre tendance ou étape importante dans l’étude des langues qui a dominé pendant le XIXème siècle. Elle se veut une analyse diachronique qui étudie la filiation et l’évolution des langues à travers plusieurs étapes historique dont l’objectif est de classifier les langues en familles dans l’espoir de remonter à une langue-mère (monogenèse). On peut dire que cette linguistique s’apparente à une généalogie des langues : comparer et déterminer les liens de similitude et de parenté entres les langues. Cette comparaison suit le changement linguistique au cours des siècles et tente de l’expliquer. Elle a connu un essor considérable surtout suite aux recherches sur le sanscrit et les conclusions auxquelles elles ont abouti. Toutes ces recherches débouchent sur la question de l’origine du langage et sur des hypothèses parfois extravagantes…

Parmi les grandes familles linguistiques regroupées, on distingue :

* Les langues romanes : français, italien, portugais, espagnol, …
* Les langues germaniques : allemand, anglais, néerlandais, danois, …
* Les langues celtiques : irlandais, gallois, …
* Les langues balto-slaves : russe, ukrainien, polonais, tchèque, …
* Les langues chamito-sémitiques : arabe, hébreu, berbère, …

La linguistique moderne (Saussure) a discrédité ce type de recherches non-scientifiques car marquées de subjectivité et de non-systématicité : pour la linguistique moderne, il est impensable d’imaginer l’origine du langage, cette question ne se pose même pas.